Parcs Canada Parks Canada

Canada

Site canadien des

Pingos

Énoncé de gestion

2018

2018

Site canadien des

Pingos

Énoncé de gestion

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2018.

Site canadien des Pingos énoncé de gestion.

PDF : R64-5D8/2D18F-PDF
978-D-66D-D964D-7

Papier : R64-5D8/2D18F
978-D-66D-D9641-4

This document is also available in English.

Pour plus d'information au sujet de l'énoncé de gestion ou du site canadien des Pingos :

Site canadien des Pingos
Agence Parcs Canada
Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest
C.P. 1840
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), Canada, X0E 0T0
Tél. : 867-777-8800, Téléc.: 867-777-8820
Courriel : pc.infoinuvik-inuvikinfo.pc@canada.ca
https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/nt/pingo

Sources des images de la page couverture
Eric Laflamme

Avant-propos

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Cet énoncé de gestion pour le site canadien des Pingos vient appuyer cette vision.

Les énoncés de gestion sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à cet énoncé de gestion pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver l'énoncé de gestion du site canadien des Pingos.

Catherine McKenna
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

L'Énoncé de gestion du site canadien des Pingos est approuvé par les membres du Groupe de travail des pingos:

_____
Frances Gertsch
Directrice par intérim de l'unité de gestion
Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest, Parcs Canada

_____
Patrice Stuart
Commission inuvialuit d'administration des terres Groupe de travail des pingos

_____
Darrel Nasogualak
Comité des chasseurs et trappeurs de Tuktoyaktuk Groupe de travail des pingos

_____
Dennis Raddi
Hameau de Tuktoyaktuk

_____
Vince Teddy
Corporation communautaire de Tuktoyaktuk Groupe de travail des pingos

_____
Jean Gruben
Aînés de Tuktoyaktuk, membre extraordinaire

Recommandations

Recommandé par :

_____
Daniel Watson
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada

_____
Frances Gertsch
Directrice par intérim de l'unité de gestion
Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest
Parcs Canada

Site canadien des Pingos

Les Inuvialuit vivent et se déplacent le long de la côte de l'Arctique depuis des générations. La région du site canadien des Pingos est très prisée. Elle sert traditionnellement à la récolte et est un lieu important de pêche pour les gens de la région. Les Inuvialuit utilisent également les pingos comme repère sur la terre et sur l'eau.

L'Agence Parcs Canada gère l'un des plus grands et des plus beaux réseaux d'aires naturelles et historiques protégées du monde. Elle a pour mandat de protéger et mettre en valeur ces endroits pour que les générations actuelles et futures en profitent et les apprécient.

Le site canadien des Pingos est situé sur la péninsule de Tuktoyaktuk, sur la côte de la baie Kugmallit adjacente au hameau de Tuktoyaktuk. La péninsule fait partie d'un ancien delta du fleuve Mackenzie formé il y a 12 000 à 600 000 ans durant le temps géologique appelé Pléistocène. La toundra bosselée et semée de lacs contient environ 1 450 pingos coniques qui se dressent dans le paysage d'une région comprenant la plaine côtière de la péninsule de Tuktoyaktuk, l'île Richards et le côté sud des lacs Husky.

Cet énoncé de gestion décrit l'approche et les objectifs de gestion de Parcs Canada pour le site canadien des Pingos. Ce dernier englobe 16,4 km^2 de terre et d'eau, dont huit pingos qui vont de moins de 5 m de hauteur à 49 m pour Ibyuk pingo, le plus grand pingo au Canada.

Approche de gestion

Le site canadien des Pingos a été défini en 1978 comme un site naturel d'importance nationale et a été proposé pour le programme des formations naturelles. Celles-ci avaient pour but à l'origine de protéger des caractéristiques naturelles particulières considérées comme remarquables, exceptionnelles, uniques ou rares au pays. Souvent, elles constituaient des entités isolées, ayant d'habitude, d'intérêt scientifique. Le site canadien des Pingos a été créé suite à la *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*, également appelée *Convention définitive des Inuvialuit*. Cette dernière stipule que le site doit être géré en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* en consultation avec la Commission inuvialuit d'administration des terres et les gens de Tuktoyaktuk, sous un régime de gestion conjointe (article 7(73)).

Depuis le début des années 1990, Parcs Canada et les Inuvialuit collaborent en vue de répondre aux exigences de la *Convention définitive des Inuvialuit*, tout d'abord par l'intermédiaire du Comité de gestion conjointe des pingos, puis du Comité de travail des pingos, et maintenant du Groupe de travail des pingos. Le site canadien des Pingos est géré de façon coopérative par des membres du Groupe de travail des pingos, qui comprend actuellement des représentants du Comité des chasseurs et des trappeurs de Tuktoyaktuk, de la Corporation communautaire de Tuktoyaktuk, de la Commission inuvialuit d'administration des terres, du hameau de Tuktoyaktuk, du Comité des Aînés de Tuktoyaktuk et de Parcs Canada.

Objectifs de gestion

Le site canadien des Pingos a été créé pour mettre en valeur les caractéristiques naturelles bien particulières de la péninsule de Tuktoyaktuk et les occasions d'apprécier et de comprendre les pingos et leur environnement. Les principaux objectifs de gestion du site canadien des Pingos, tels qu'établis par la communauté de Tuktoyaktuk et Parcs Canada, sont les suivants :

1. Protéger les caractéristiques particulières et naturelles du site, notamment les pingos et l'écosystème naturel dont ils font partie.
2. Protéger le patrimoine culturel associé au site et veiller à la l'utilisation traditionnelle de la région par les Inuvialuit.
3. Encourager l'appréciation et la compréhension de l'environnement naturel et culturel du site par les visiteurs et les résidents.
4. Encourager les activités durables pour les visiteurs au site et aux alentours, et gérer celles-ci dans l'intérêt à long terme des ressources du site.

Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), une évaluation environnementale stratégique est menée pour tous les énoncés de gestion déposés devant le Parlement. Une telle évaluation a pour but d'intégrer les facteurs environnementaux à l'élaboration de politiques, de plans et de programmes publics afin d'appuyer la prise de décisions écologiques. Les projets individuels entrepris pour atteindre les objectifs de l'énoncé de gestion au site seront évalués de manière distincte afin de déterminer si une évaluation des impacts est exigée en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2o12),* ou toute loi qui la remplace.

Les objectifs décrits dans l'énoncé de gestion pour le site canadien des Pingos sont axés sur ce qui suit : protéger les caractéristiques naturelles particulières du site, notamment les pingos et l'écosystème dont ils font partie; protéger le patrimoine culturel associé au site et veiller à l'utilisation traditionnelle de la région par les Inuvialuit; encourager l'appréciation et la compréhension de l'environnement naturel et culturel du site par les visiteurs et les résidents; et encourager les activités durables pour les visiteurs au site et aux alentours, et gérer celles-ci dans l'intérêt à long terme des ressources du site. Le Groupe de travail des pingos, qui compte des représentants du Comité des chasseurs et des trappeurs de Tuktoyaktuk, de la Corporation communautaire de Tuktoyaktuk, de la Commission inuvialuit d'administration des terres, du hameau de Tuktoyaktuk et de Parcs Canada, gère le site de manière coopérative. Les projets proposés qui ont une incidence sur le site sont examinés par ce groupe et dans le cadre des évaluations environnementales établies par la *Convention définitive des Inuvialuit.*

L'énoncé de gestion ne contribuera ni ne s'opposera de manière significative aux objectifs du gouvernement fédéral en matière de développement durable. L'énoncé appuie les objectifs suivants : côtes et océans sains, populations fauniques en santé, alimentation durable et rapprocher les Canadiens de la nature. On ne prévoit aucun effet environnemental négatif découlant de la mise en œuvre de l'énoncé de gestion.